

**Recueil  
des  
Actes Administratifs**

---

**Actes de l'Exécutif  
Départemental**





## ACTES DE L'EXECUTIF DEPARTEMENTAL

	Pages
<b>DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES</b> .....	<b>711</b>
Arrêté du 16 juin 2015 portant délégation d'attribution et de signature du Président du Conseil Départemental au 1 <sup>er</sup> Vice-président .....	711
<b>AMENAGEMENT FONCIER ET FORET</b> .....	<b>712</b>
Arrêté du 16 juin 2015 portant renouvellement de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de LAVOYE .....	712



# Actes de l'Exécutif départemental

## DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

### ARRETE DU 16 JUIN 2015 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTION ET DE SIGNATURE DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT

#### **LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE**

Vu l'article 31 de la loi n° 82-213 modifiée du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'article L.3221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil départemental en date du 2 avril 2015 relatives à la composition, la constitution et à l'affectation des postes de la Commission permanente,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015 relative aux délégations accordées par le Conseil départemental au Président du Conseil départemental,

Vu la nécessité de la réalisation par le Président du Conseil départemental d'une mission en Chine dans l'intérêt départemental,

#### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation d'attribution et de signature est donnée, en toutes matières relevant de ma compétence, à Monsieur Jean Marie MISSLER, 1<sup>er</sup> Vice-président en charge des Finances, de l'administration générale et des affaires du département, du 17 juin 2015 au 25 juin 2015 inclus.

**Article 2** : Le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans le Recueil des Actes Administratifs du Département.

Bar le Duc, le 16 juin 2015

**Claude LEONARD**  
Président du Conseil départemental

## AMENAGEMENT FONCIER ET FORET

### ARRETE DU 16 JUIN 2015 PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE LAVOYE

**Le Président du Conseil départemental,**

- VU** le titre II du livre 1<sup>er</sup> du Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment les articles L.121-3, R.121-1 et R.121-18 ;
- VU** le code de l'organisation judiciaire ;
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 novembre 2010 portant institution d'une Commission Communale d'Aménagement Foncier de la Commune de LAVOYE ;
- VU** l'arrêté du Président du Conseil général de la Meuse du 04 août 2011 portant constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de LAVOYE, modifié ;
- Vu** l'arrêté du Président du Conseil général de la Meuse du 10 juillet 2014 portant renouvellement de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de LAVOYE;
- VU** l'ordonnance du Président du Tribunal de Grande Instance de Bar le Duc en date du 26 mai 2011 procédant à la désignation des Présidents titulaire et suppléant de ladite Commission Communale d'Aménagement Foncier ;
- VU** le courrier de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité en date du 10 janvier 2011, désignant son représentant ;
- VU** la liste, établie le 13 mai 2014 par la Chambre d'Agriculture de la Meuse, des exploitants désignés pour faire partie de ladite Commission Communale d'Aménagement Foncier,
- VU** la proposition du Président de la Chambre d'Agriculture de la Meuse en date du 13 mai 2014 de désignation d'une Personne Qualifiée en matière de faune, de flore et de Protection de la Nature et des paysages et de sa suppléante pour siéger au sein de ladite Commission Communale d'Aménagement Foncier,
- VU** la délibération en date du 14 mai 2014 par laquelle le Conseil municipal de LAVOYE a élu les propriétaires fonciers et désigné les Conseillers municipaux appelés à faire partie de ladite Commission Communale d'Aménagement Foncier,
- VU** la lettre en date du 18 septembre 2014 du Directeur départemental des Finances Publiques de la Meuse désignant son délégué,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu, notamment, de procéder au renouvellement de la Commission Communale d'Aménagement Foncier suite aux élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

## **A R R E T E**

### **ARTICLE 1 :**

La composition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de LAVOYE est renouvelée comme suit :

**Présidence :**

- Président titulaire :  
Monsieur Jacky AUPETIT, 15 rue Jacques Brel 55100 VERDUN, Président titulaire ;
- Président suppléant :  
Monsieur Charles ADRIAN, 6 route de Consenvoye 55110 FORGES-SUR-MEUSE, Président suppléant ;

**Maire de la commune :**

- Monsieur Christian WEISS, Maire de la Commune de LAVOYE, titulaire ;

**Conseillers municipaux désignés par le Conseil municipal :**

- Madame Diane SAUVIGNON, 1 rue du Pont 55120 LAVOYE, titulaire ;
- Monsieur Jean-Claude BEAUXEROIS, 12 rue de la Croisette 55120 LAVOYE, premier suppléant ;
- Monsieur Bruno BRECHE, 7 rue de la Croisette 55120 LAVOYE, deuxième suppléant ;

**Exploitants agricoles désignés par la Chambre Départementale d'Agriculture :**

- Monsieur Patrick VIGNON, 1A cité Sainte Barbe 55100 DUGNY-SUR-MEUSE, titulaire ;
- Monsieur Emmanuel WEISS, 14 rue de la Croisette 55120 LAVOYE, titulaire ;
- Monsieur Patrick PERARD, 2 rue le Dauphin 55120 LAVOYE, titulaire ;
- Monsieur Xavier LANNE, Ferme de la Fosse Jacques 55120 AUTRECOURT-SUR-AIRE, premier suppléant ;
- Monsieur Didier JUSTINE, 1 rue le Dauphin 55120 LAVOYE, deuxième suppléant ;

**Propriétaires fonciers élus par le Conseil municipal :**

- Monsieur Guy DEPOIX, 4 rue du Dauphin 55120 LAVOYE, titulaire ;
- Monsieur Jean THIERY, 3 rue du Pont de Cisaumont 55120 AUBREVILLE, titulaire ;
- Monsieur Jean PETIT, 7 rue du Dauphin 55120 LAVOYE, titulaire ;
- Monsieur Olivier MAZUET, 5 rue du Poirier Marion 55120 LAVOYE, premier suppléant ;
- Monsieur Patrice BERTIN, 10 route de Verdun 55250 FLEURY-SUR-AIRE, deuxième suppléant ;

**Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages désignées par le Président du Conseil départemental :**

- Monsieur Jacques CARRE, 9 rues de l'Orme 55120 LAVOYE, titulaire, ayant pour suppléant, Monsieur Jean Michel MEUNIER, 2 rue du Poirier Marion 55120 LAVOYE ;
- Monsieur Hubert PHILIPPE, 7 route d'Auzéville - Vraincourt 55120 CLERMONT-EN-ARGONNE, titulaire, ayant pour suppléant, Monsieur Gérard KOWALCZYK, 5 rue Jules Ferry 55500 LIGNY-EN-BARROIS ;
- Monsieur Marcel CAUCHETEUX, 18 chemin de la Quarelle 55120 BROUCOURT-EN-ARGONNE, titulaire, ayant pour suppléant, Monsieur Michel LAURENT, 3 rue Alfred Martin 55260 CHAUMONT-SUR-AIRE ;

**Membres fonctionnaires désignés par le Président du Conseil départemental :**

- Monsieur François SAUTY, Ingénieur Territorial - Département de la Meuse, titulaire, ayant pour suppléant, Monsieur Marc COTCHO, Attaché Territorial - Département de la Meuse ;
- Monsieur Elric PESCHELOCHE, Technicien Principal 2ème Classe, titulaire, ayant pour suppléant, Monsieur Thierry BARE, Ingénieur Principal Territorial - Département de la Meuse ;

**Délégué du Directeur Départemental des Finances Publiques :**

- Monsieur Paul ROMEU, Chef du Pôle de topographie et de gestion cadastrale ;

**Représentants du Président du Conseil départemental :**

- Madame Frédérique SERRE, Conseillère départementale du Canton de DIEUE-SUR-MEUSE, titulaire ;
- Madame Bénédicte SYLVESTRE, Chef du service Aménagement Foncier et Forêt - Département de la Meuse, suppléante ;

**Représentant de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité :**

- Madame Catherine MONNIER, INAO d'EPERNAY 43 ter rue des Forges 51200 EPERNAY ;

**ARTICLE 2 :**

La Commission Communale d'Aménagement Foncier a son siège à la mairie de LAVOYE.

**ARTICLE 3 :**

Un agent des Services du Conseil départemental est chargé du secrétariat de la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

**ARTICLE 4 :**

L'arrêté du Président du Conseil général de la Meuse du 10 juillet 2014 relatif au renouvellement de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de LAVOYE est abrogé.

**ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté peut être déféré dans un délai de deux mois à compter de sa dernière mesure de publicité devant le Tribunal Administratif de Nancy, 5 Place Carrière CO n° 20038 à 54036 NANCY CEDEX.

**ARTICLE 6 :**

Monsieur le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de LAVOYE, Monsieur le Directeur Général des Services Départementaux et les maires des communes de AUTRECOURT-SUR-AIRE, FROIDOS, JULVECOURT et LAVOYE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la mairie de chacune des communes faisant l'objet de l'aménagement foncier, pendant 15 jours au moins et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département de la Meuse.

Copie du présent arrêté sera adressée pour information aux membres de la Commission.

Fait à Bar-le-Duc le, 16 juin 2015

Claude LEONARD  
Président du Conseil départemental





**Directeur de la Publication et responsable de la rédaction :**

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental

**Imprimeur :** Imprimerie Départementale  
Place Pierre-François GOSSIN  
55012 BAR-LE-DUC Cedex

**Editeur :** Département de la Meuse  
Hôtel du Département  
Place Pierre-François GOSSIN  
55012 BAR-LE-DUC Cedex

**Date de parution :** 19/06/2015

**Date de dépôt légal :** 19/06/2015

**ISSN :** 1240-7836